

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Marseille, le 20 décembre 2022

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur en charge de la concertation préalable avec le public concernant le projet de reconstitution des fonctionnalités ferroviaires du Canet

Le Grand Port Maritime de Marseille et la SNCF Réseau ont engagé une concertation avec le public concernant le projet de reconstitution des fonctionnalités ferroviaires du Canet avec l'intention de faciliter la compréhension du projet, d'être à l'écoute des remarques et propositions et d'affiner la définition du projet au regard des enjeux évoqués pendant cette phase de concertation.

L'UPE 13 a souhaité déposer une contribution à cette concertation publique pour apporter le regard de ses adhérents regroupés sur le territoire métropolitain.

L'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône est l'organisation interprofessionnelle qui rassemble toutes les entreprises de tous les secteurs d'activités, quelles que soient leur taille, leur structure, leur métier.

Toutes les composantes de l'économie du département sont présentes à l'Upe 13 à travers les grandes fédérations professionnelles (FBTP, UIMM, UMF, ARIA, France Chimie) mais aussi 110 syndicats et groupements professionnels tels que l'UMIH, l'immobilier, le commerce, les assurances, les banques, le transport ... les pôles d'activités et les associations d'entreprise.

L'UPE 13 fédère plus de 13 000 entreprises et près de 250 000 salariés du secteur privé. L'UPE 13 travaille étroitement avec les Zones d'Activités Economiques (ZAE) du territoire et porte les intérêts et la parole des entreprises sur les grands sujets qui concernent le développement de leur activité au rang desquels le fret ferroviaire.

La fermeture de la gare du Canet prévue dès 2023 nous impose de concevoir une solution ferroviaire capable de soutenir les ambitions de développement du territoire économique métropolitain à travers son port et ses entreprises.

Point de connexion entre la Méditerranée et l'Europe, le Grand Port Maritime de Marseille revêt un intérêt stratégique dans le couloir de la vallée du Rhône permettant à notre territoire

d'affirmer une position économique privilégiée au sud du continent européen avec des bassins ouest et est, ces derniers étant directement connectés à la 2^{ème} ville de France.

La réflexion menée par les adhérents de l'Upe 13 sollicités à cette occasion ainsi que leurs contributions portent non seulement la volonté de combiner tout ce qui peut accroître la compétitivité du Grand Port Maritime de Marseille avec une croissance responsable et durable mais également la nécessité de travailler et de s'appuyer sur la logique ferroviaire puisqu'il existe désormais une ZFEmⁱ au cœur de Marseille.

L'enjeu environnemental de ce projet impose que toutes les connexions ferroviaires qui ne seront pas faites à la hauteur de l'activité du Grand Port Maritime de Marseille, présent et futur, se solderont par l'augmentation du trafic routier et donc un impact environnement supérieur d'autant qu'il n'y a pas à l'échelle départementale ou nationale, une véritable stratégie de fret ferroviaire à la hauteur des enjeux « économiques et environnementaux » de l'activité économique de notre territoire.

Ainsi, la reconstitution des capacités ferroviaires du Canet procure au Grand Port Maritime de Marseille une vraie solution de fret ferroviaire en adéquation avec son activité. C'est une solution compétitive avec des solutions fret utiles et efficaces à l'aulne du développement de l'activité des bassins est (train longs, combiné ...) permettant ainsi d'assurer une logistique capitale pour Marseille et pour les activités économiques sur site.

Construite en 1934 en zone portuaire, le site de la gare du Canet s'inscrit parfaitement dans un projet urbain mené par l'établissement public d'aménagement Euroméditerranée par une reconversion et une requalification urbaine du site en un grand parc public de 25ha dans les années à venir.

La reconstitution des capacités ferroviaires du Canet permettra selon le projet présenté, de mettre à niveau l'outil ferroviaire et ainsi répondre aux ambitions de développement du 1^{er} port de France. C'est également un projet favorable à la population du territoire en proximité des bassins est dans le sens où le report modal sur le fret ferroviaire retire autant de poids lourds des routes et réduit dans une certaine mesure les nuisances, la pollution ou les situations accidentogènes pour la population riveraine.

En conclusion, l'Upe 13 est favorable au projet présenté de reconstitution des capacités ferroviaires dans la mesure où :

- Il contribue largement à la compétitivité et la croissance du Grand Port Maritime de Marseille
- Il réduit l'impact environnemental de l'activité portuaire. De ce point de vue, notons que le Grand Port Maritime de Marseille a déjà engagé sa transition avec l'électrification des

quais, la conversion des navires au GNLⁱⁱ ainsi que l'application en anticipation des normes en matière de teneur en soufre.

- En retrouvant les fonctionnalités ferroviaires sur les bassins est, ce projet vient soutenir la dynamique de croissance des acteurs du territoire pour développer les parts de marché de l'ensemble de la place portuaire de Marseille.

Enfin, et pour compléter cette contribution, nous notons que le Grand Port Maritime de Marseille est un des poumons économiques majeurs du département. C'est également une infrastructure économique stratégique pour la France.

Au-delà du dossier concernant la reconstitution des capacités ferroviaires propres à la gare du Canet, la question du ferroviaire pour le Grand Port Maritime de Marseille est capitale. C'est le point d'accès sud de l'Europe et par conséquent l'outil de connexion avec un des plus grands centres industrialo-portuaires du sud de l'Europe (Zip de Fos).

C'est un outil riche d'une connexion fluviale par le Rhône entre Marseille et Lyon. Chaque infrastructure ferroviaire connectée au Grand Port Maritime de Marseille renvoie à la connexion du nœud ferroviaire lyonnais qui devient la porte sud de l'Europe du Nord. Cette question appelle également le traitement ferroviaire de tout l'hinterland du Grand Port Maritime de Marseille et donc celle du désengorgement du nœud ferroviaire lyonnais.

La reconstitution des capacités ferroviaires de la gare du Canet touche ainsi au plus profond de la stratégie du fret ferroviaire français, de l'interconnexion des sites économiques majeurs et de la dynamique économique nationale et internationale de l'économie du pays.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos respectueuses salutations.

Philippe Korcia
Président Upe 13

ⁱ ZFE m : Zone à Faible Emission *Mobilité*

ⁱⁱ GNL Gaz Naturel Liquéfié